



Midi-Pyrénées



Résultats 2015 des exploitations ovines allaitantes de Midi-Pyrénées

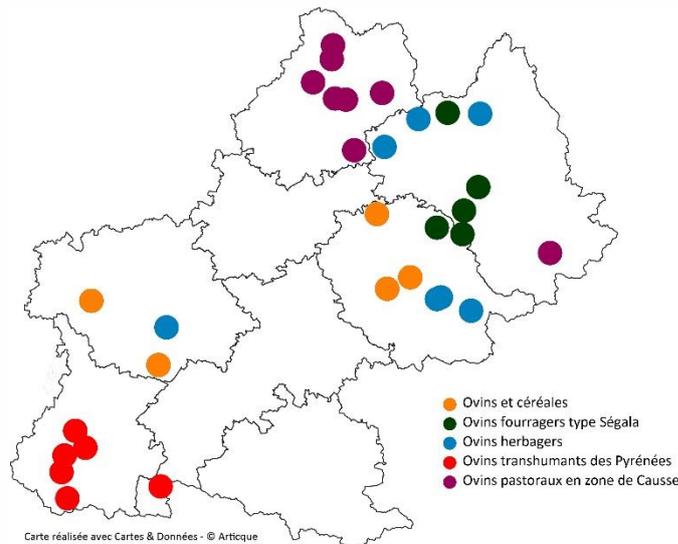
Synthèse des données technico-économiques 2015 des exploitations du dispositif INOSYS-Réseaux d'Élevage



Le réseau de fermes de références Ovin Viande Midi-Pyrénées 2015 est constitué de 31 élevages répartis en 5 typologies et sur 6 départements : Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées et Tarn. Il s'inscrit dans un cadre national géré par l'Institut de l'Élevage et l'APCA. Les suivis sont réalisés par les Chambres Départementales d'Agriculture et les EDE. La valorisation est coordonnée par l'Institut de l'Élevage.

LES SYSTÈMES EN BREF

Répartition des fermes du Réseau ovin viande Midi-Pyrénées
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



Les systèmes fourragers type Ségala n'ont aucune surface pastorale et un chargement supérieur à 1,4 UGB par ha. Ils sont présents dans l'Aveyron et le Tarn. Les systèmes herbagers n'utilisant pas de surfaces pastorales ont un chargement inférieur à 1,4 UGB/ha et sont présents dans plusieurs départements (Aveyron, Gers et Tarn). Les systèmes pastoraux en zone Causse sont qualifiés d'herbagers puisque l'utilisation des parcours est individuelle et valorisée comme la surface fourragère principale. Ils sont spécifiques des régions de Causse. Les systèmes ovins transhumants des Pyrénées utilisent des surfaces pastorales collectives. Les systèmes ovins céréaliers sont des systèmes diversifiés avec deux ateliers plutôt présents dans les zones de coteaux et de plaines (Gers, Tarn et Haute-Garonne).

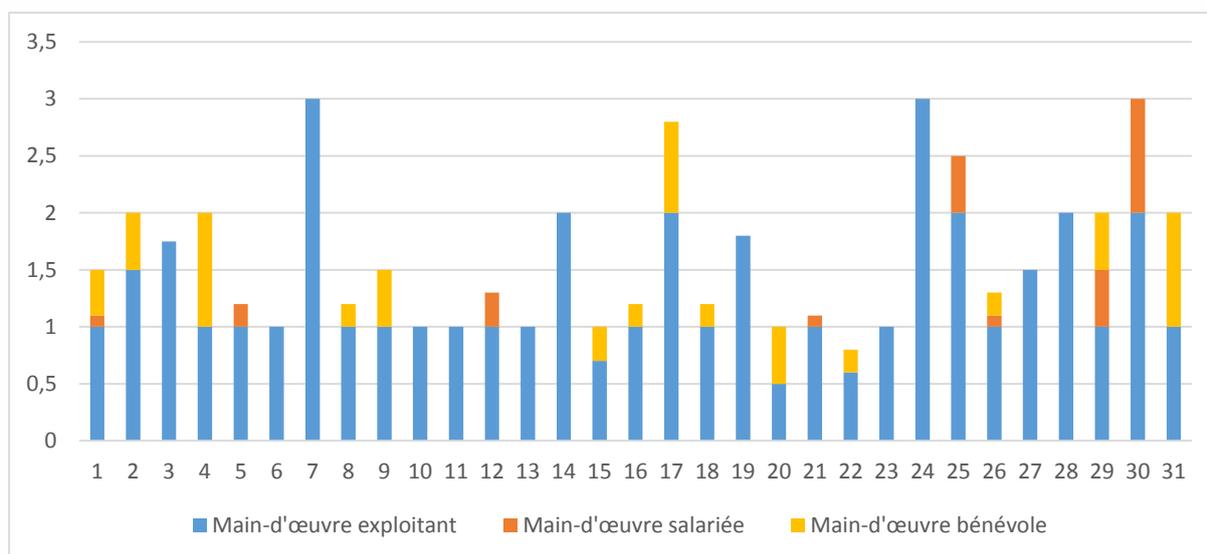
LES EXPLOITATIONS

Les besoins de main-d'œuvre sont généralement liés à la taille des cheptels, les systèmes les plus demandeurs sont les systèmes transhumants (200 brebis par UMO en moyenne contre plus de 400 brebis par UMO pour les autres systèmes). Les conditions pédoclimatiques et les équipements disponibles limitent la productivité de la main-d'œuvre des systèmes montagnards.

La main-d'œuvre

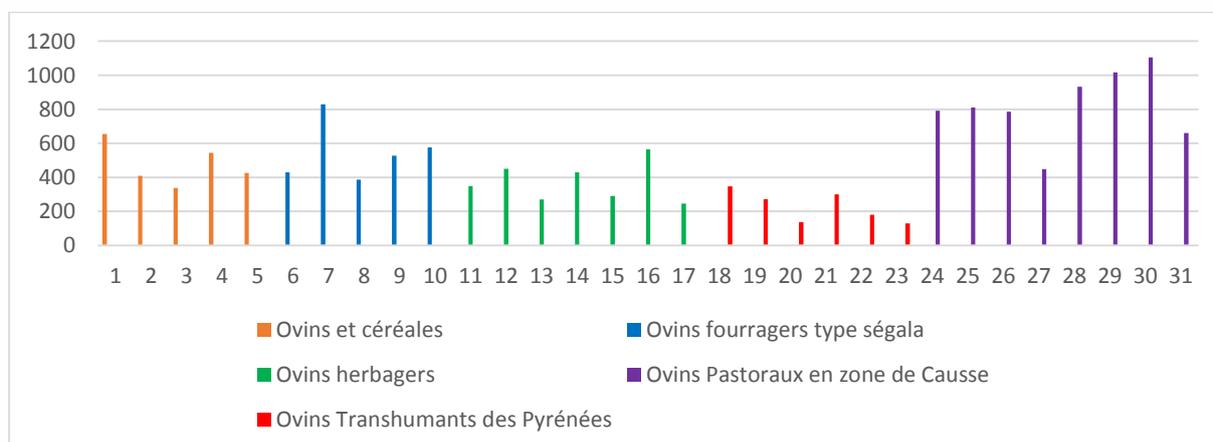
La main-d'œuvre disponible est composée principalement par la main-d'œuvre « exploitant ». Le bénévolat reste présent, même s'il diminue depuis une dizaine d'années, sans être compensé par le travail salarié. Trois fermes bénéficient pour moitié de main-d'œuvre bénévole, ce qui les fragilise plus que les systèmes ayant recours au salariat. Ce sont les exploitations de type « Causse » qui sont les plus utilisatrices de salariat.

Composition de la main-d'œuvre (UMO)
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



Le troupeau

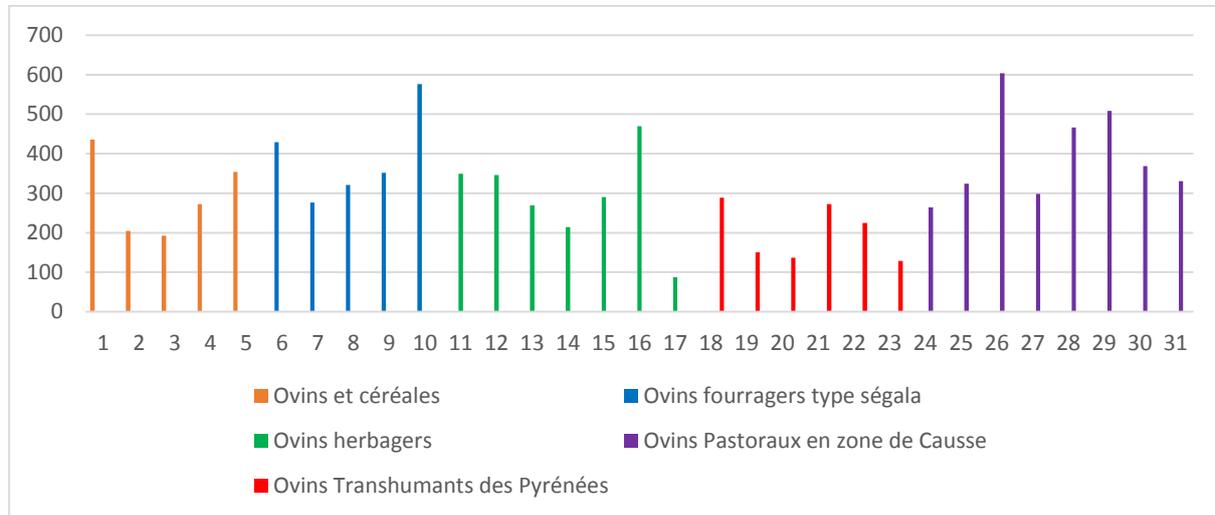
Taille du troupeau (EMP)
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



Productivité de la main-d'œuvre

Troupeau et main-d'œuvre (EMP / UMO)

(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)

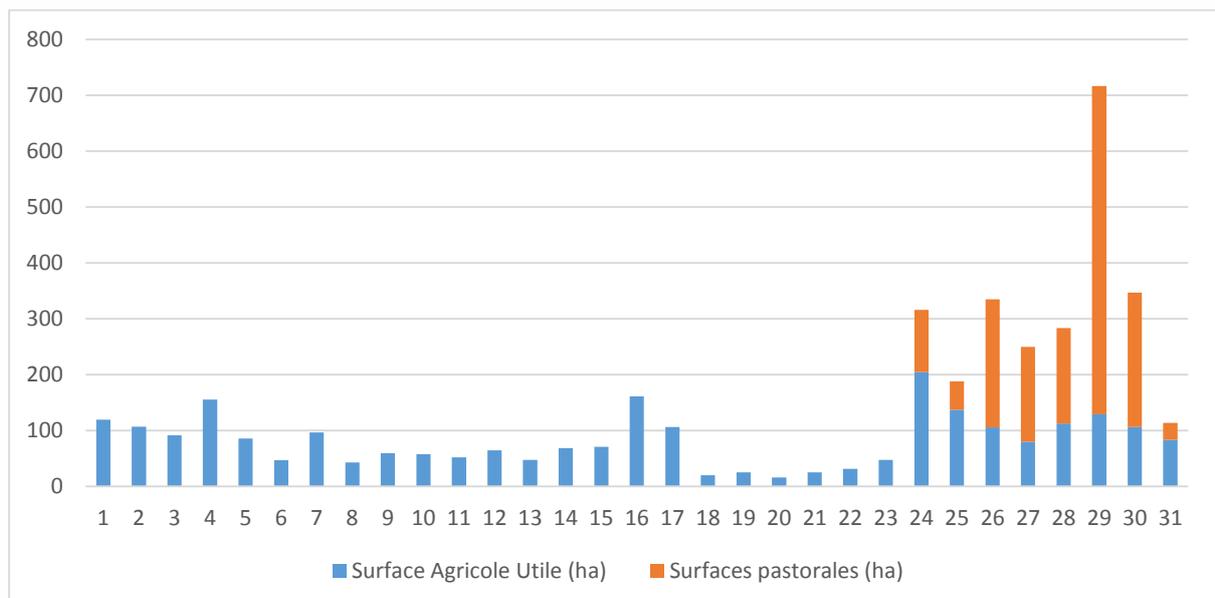


Les surfaces

La SAU moyenne est de 83 ha dont 77 % de SFP. Dans les exploitations suivies, seuls les transhumants ne produisent pas de céréales. Leur SAU est également très réduite, les estives devenant indispensables pour pérenniser les exploitations. Les ovins pastoraux des zones Causse ont une proportion importante de parcours individuels, augmentant fortement les surfaces disponibles. De ce fait, les chargements sont souvent inférieurs à 1,1 UGB/ha. La nature des surfaces pastorales et leur caractère individuel ou collectif dépendent fortement de la zone géographique.

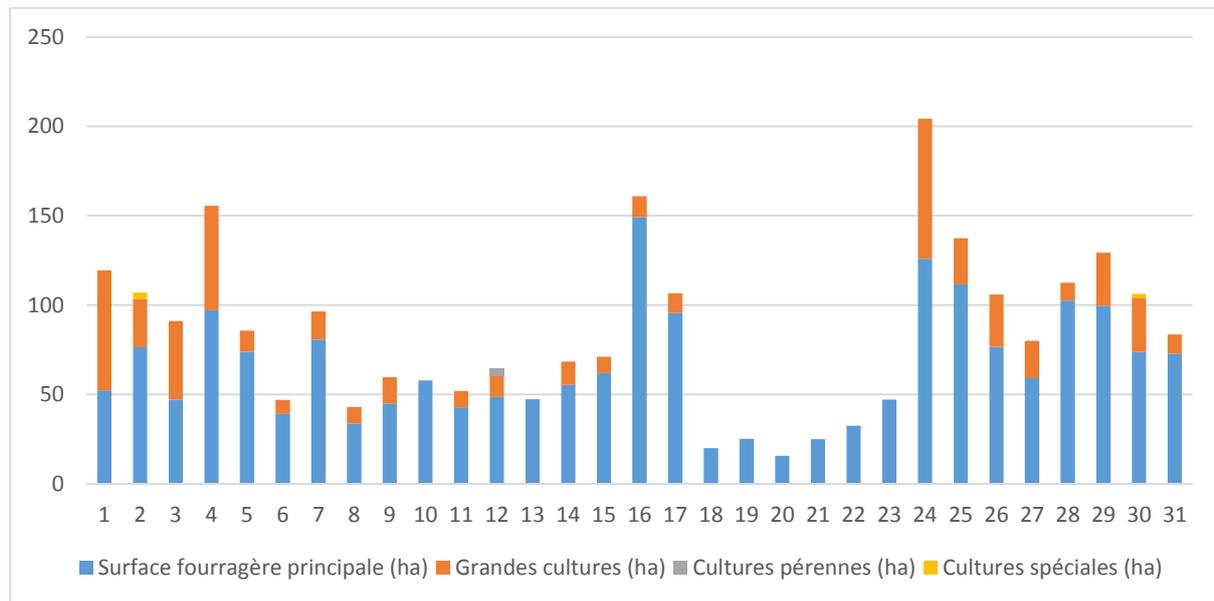
SAU et surface pastorale (ha)

(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



Composition de la SAU (ha)

(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



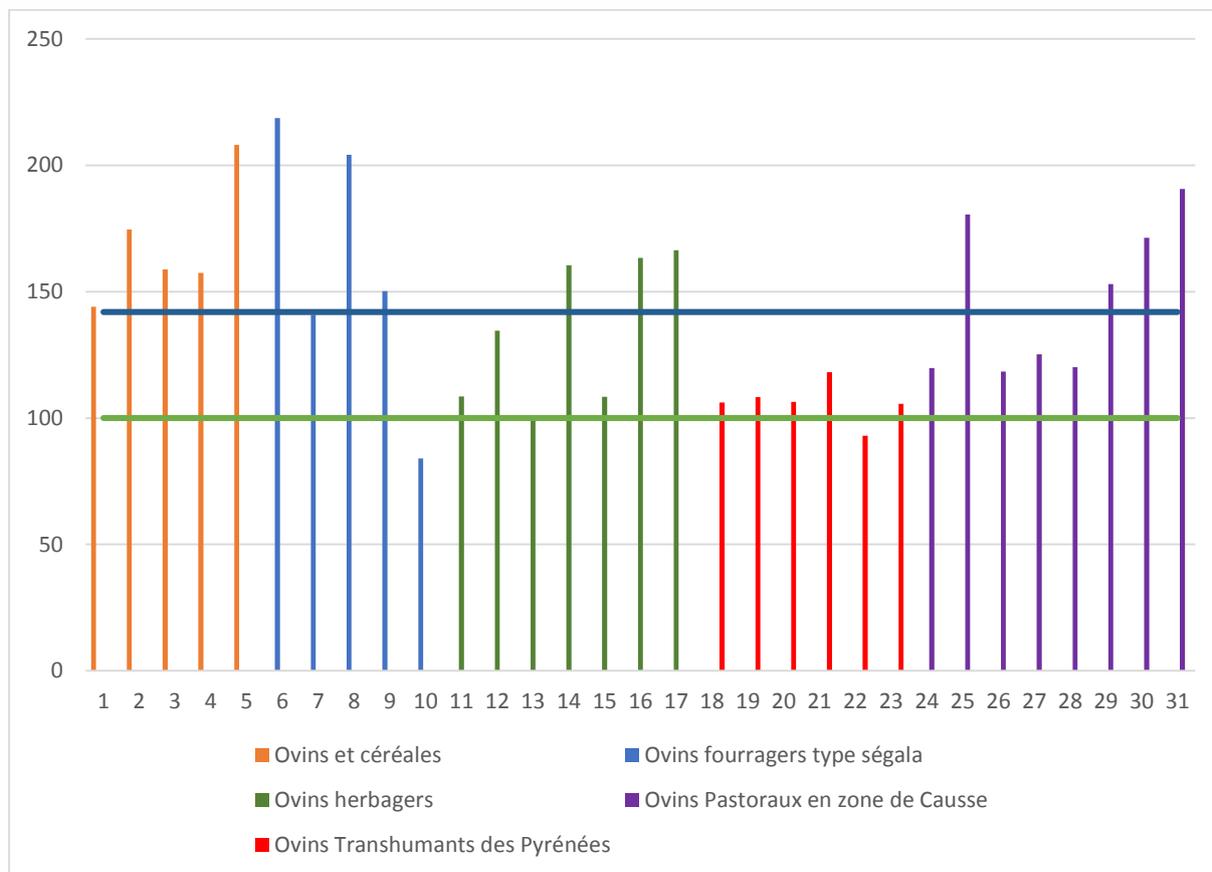
LE CHEPTEL ET LES RÉSULTATS TECHNIQUES

Les modes de reproduction sont très variés, mais les systèmes accélérés (totaux ou partiels) prédominent (45 %). Ces modes de reproduction traduisent bien l'adaptation des élevages aux besoins de la filière en étalant la production d'agneaux sur l'année. Ces ateliers demandent une bonne technicité des éleveurs sur la conduite du troupeau (maîtrise de la productivité) et des surfaces (stocks fourragers importants).

Le taux de productivité numérique moyen est de 1,42 agneau par femelle. Il varie de 0,84 à près de 2,2 agneaux produits par femelle. Les meilleurs résultats moyens sont obtenus par les systèmes ovins céréales (1,96), suivis par les ovins spécialisés de type Ségala (1,60), puis par les systèmes pastoraux Causses (1,47), les systèmes herbagers (1,34) et les systèmes transhumants (1,06). Néanmoins, dans un même système, de grandes disparités existent. La maîtrise de la productivité dépend du taux de mise bas, de la fertilité, de la prolificité et de la mortalité. Ce dernier critère n'est pas fortement corrélé à la productivité de la main-d'œuvre (nombre de brebis par UMO).

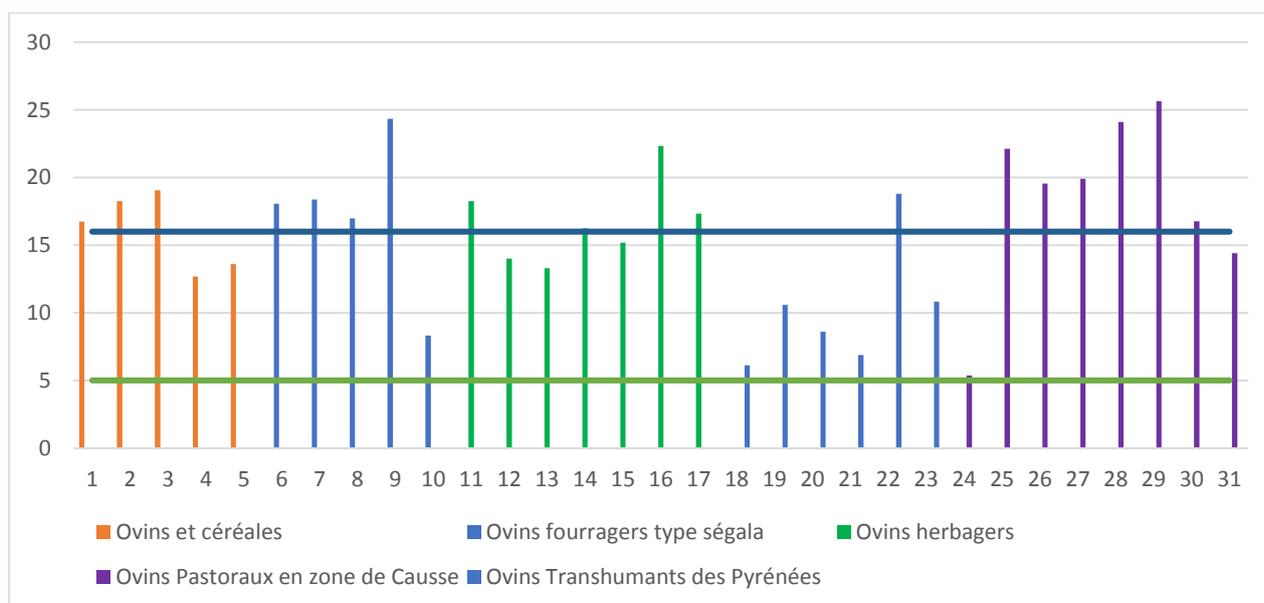
Productivité numérique (%)

(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



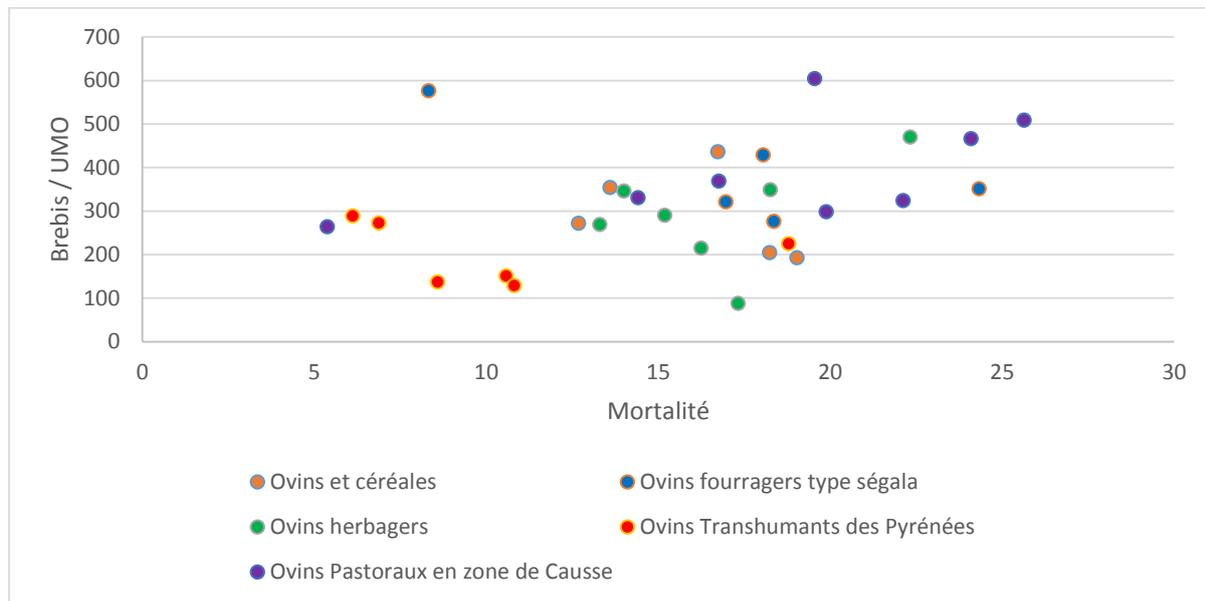
Taux de mortalité (%)

(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



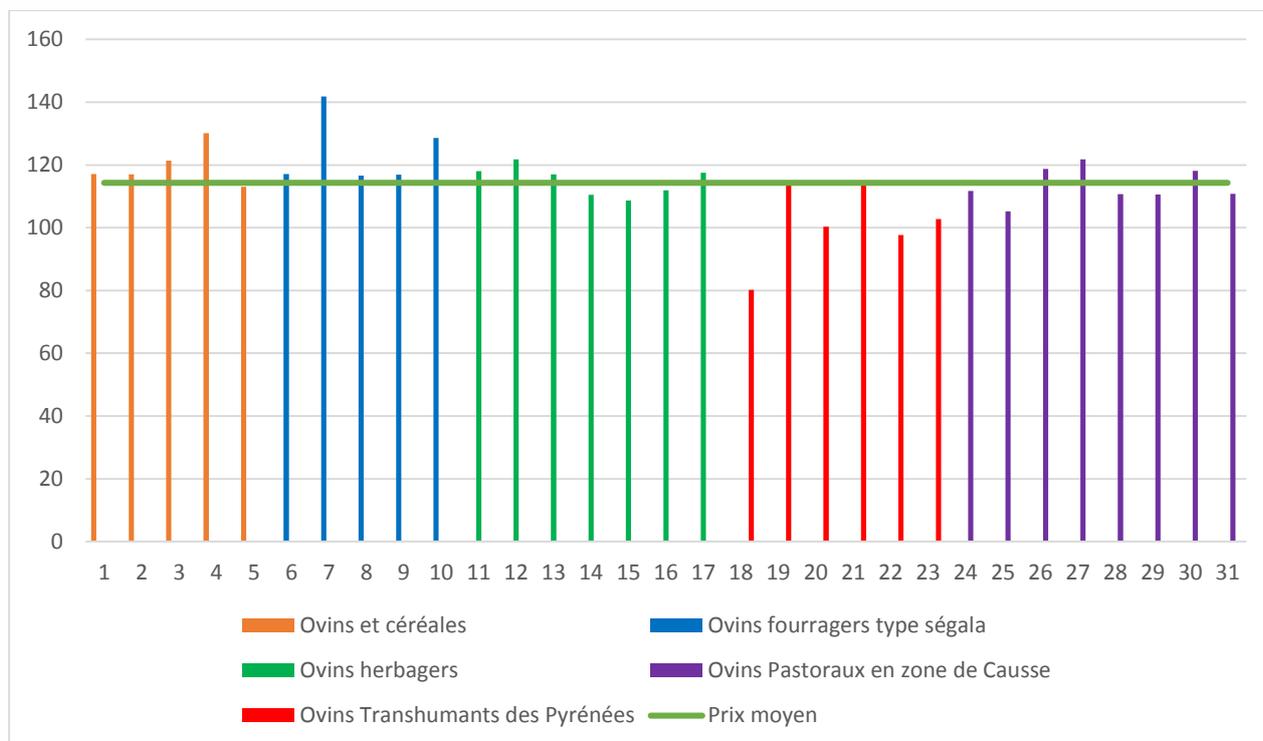
— moyenne de la campagne 2015
 — mortalité minimale de 5 %

Taux de mortalité des agneaux en fonction du nombre de brebis par UMO
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

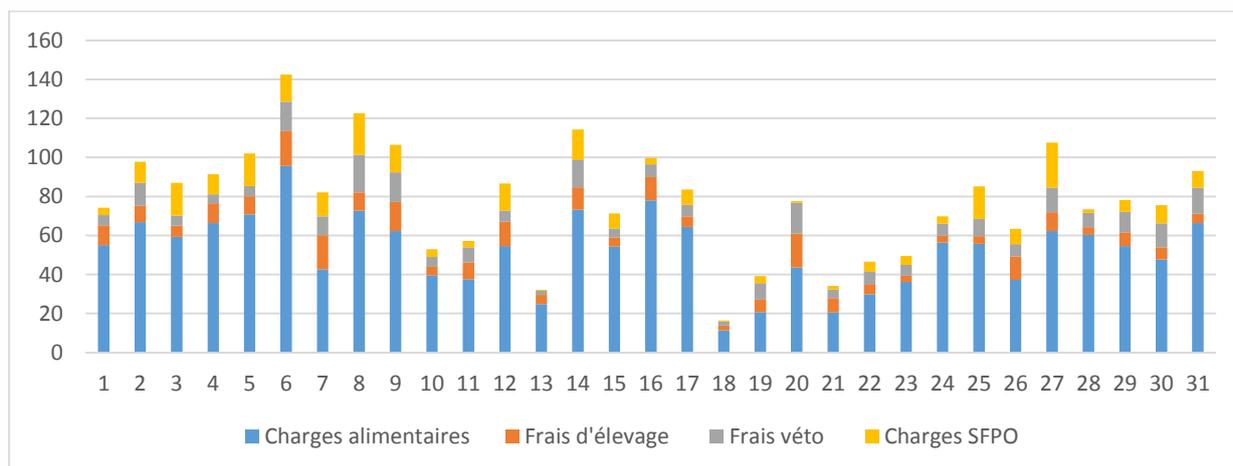
Prix moyen des agneaux (€)
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



On note une certaine homogénéité du prix moyen des agneaux vendus sur la région. La part plus importante d'agneaux légers en système transhumant fait décrocher le prix moyen de ce groupe. La production d'agneaux lourds type label est dominante sur la région. Le prix moyen des agneaux vendus est de 114 € en 2015. Il est sensiblement équivalent à celui de l'année précédente.

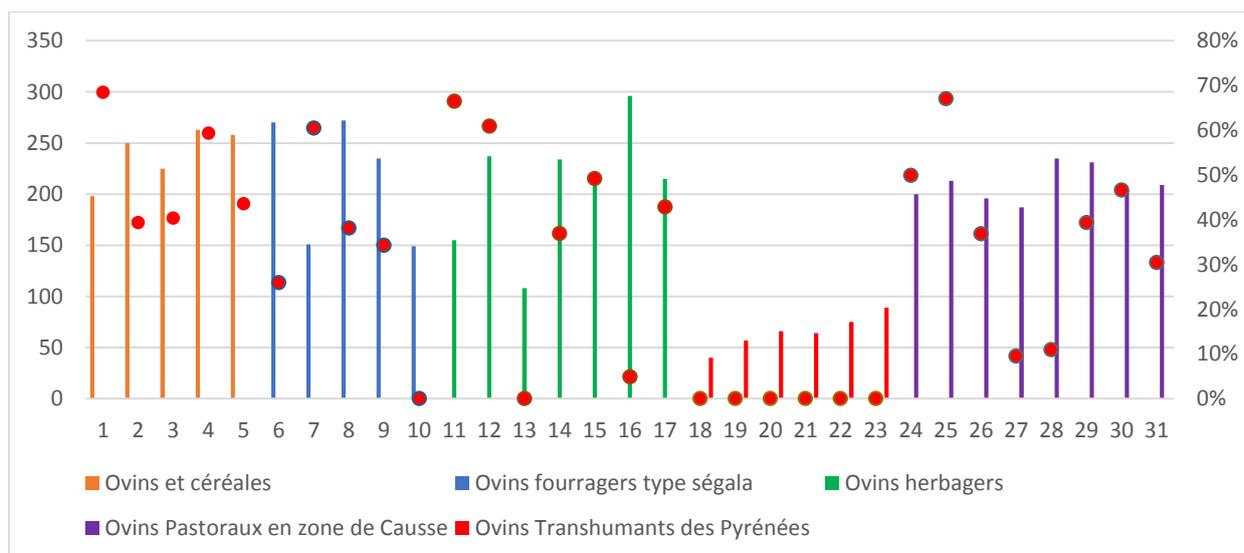
On note une grande variabilité du produit brut par brebis (entre 100 et 200 €). Compte tenu du fait de l'homogénéité du prix des agneaux, cette variation s'explique par les différents niveaux de productivité numérique. On constate que le produit brut par brebis (hors ICHN et PHAE résiduelle) des systèmes transhumants est en retrait par rapport aux autres systèmes plus intensifs.

Composition des charges opérationnelles (€/EMP)
 (Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



Les charges opérationnelles sont aussi très variables d'un groupe à l'autre. Elles sont plus élevées dans les groupes intensifs produisant des agneaux lourds. Le groupe transhumant se caractérise par un faible niveau de charges opérationnelles liées à une production d'agneaux légers plus importante. L'alimentation représente les deux tiers des charges opérationnelles quel que soit le système. Par contre, les charges de la SFP (engrais, semences, phytos...) restent marginales surtout sur les systèmes pyrénéens.

Concentrés (kg/EMP) et autonomie
 (Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



● Autonomie en concentrés

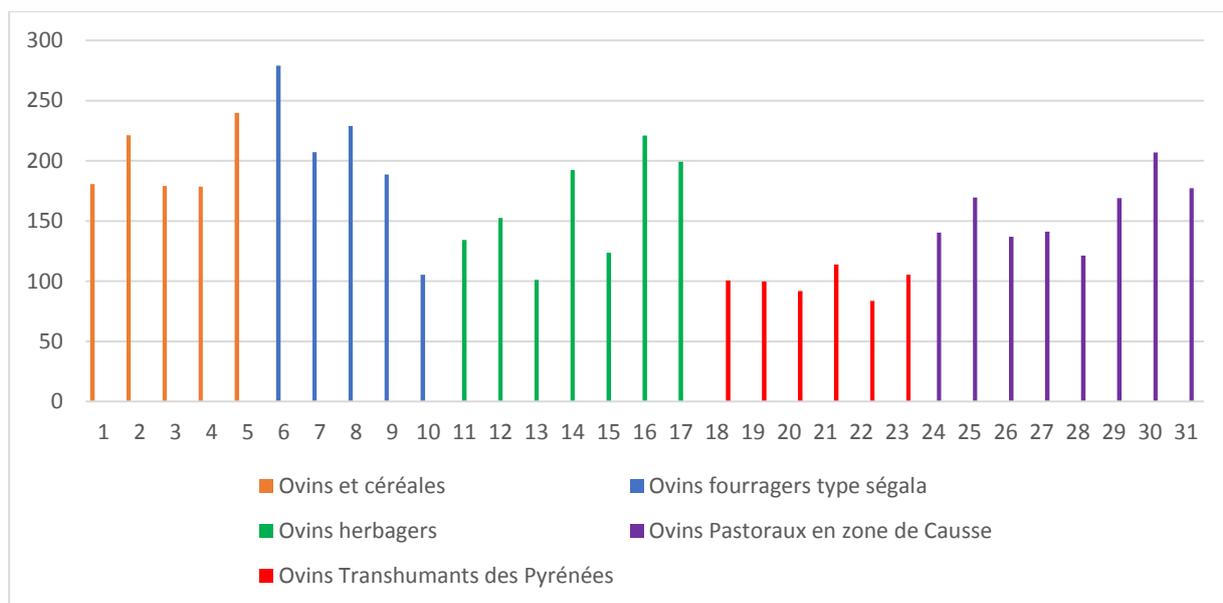
L'autonomie en concentrés est très variable d'une exploitation à l'autre sauf pour les transhumants qui ne produisent pas de céréales. La quantité de concentrés distribués est relativement homogène pour les systèmes produisant des agneaux lourds.

Le premier déterminant de la rentabilité de l'élevage ovin est la productivité numérique. Par contre, il n'y a qu'une faible corrélation entre le prix des agneaux et la marge par brebis.

La qualité des agneaux reste toutefois un élément déterminant du prix et du maintien du marché label qui assure la sécurité de la filière.

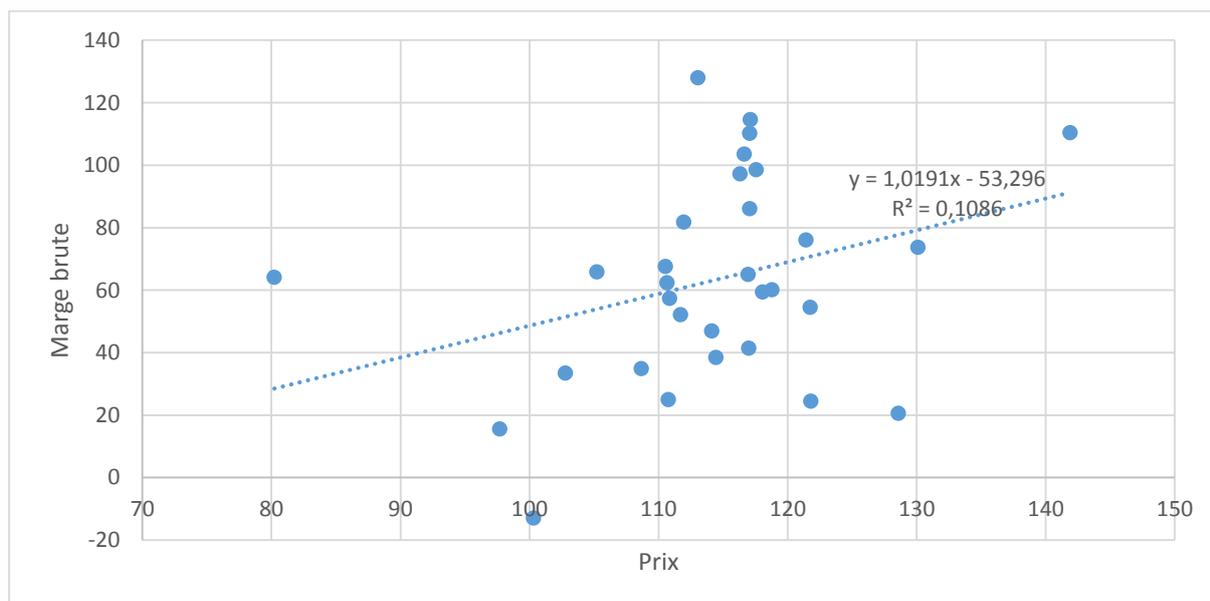
Produit ovin (€/EMP)

(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)

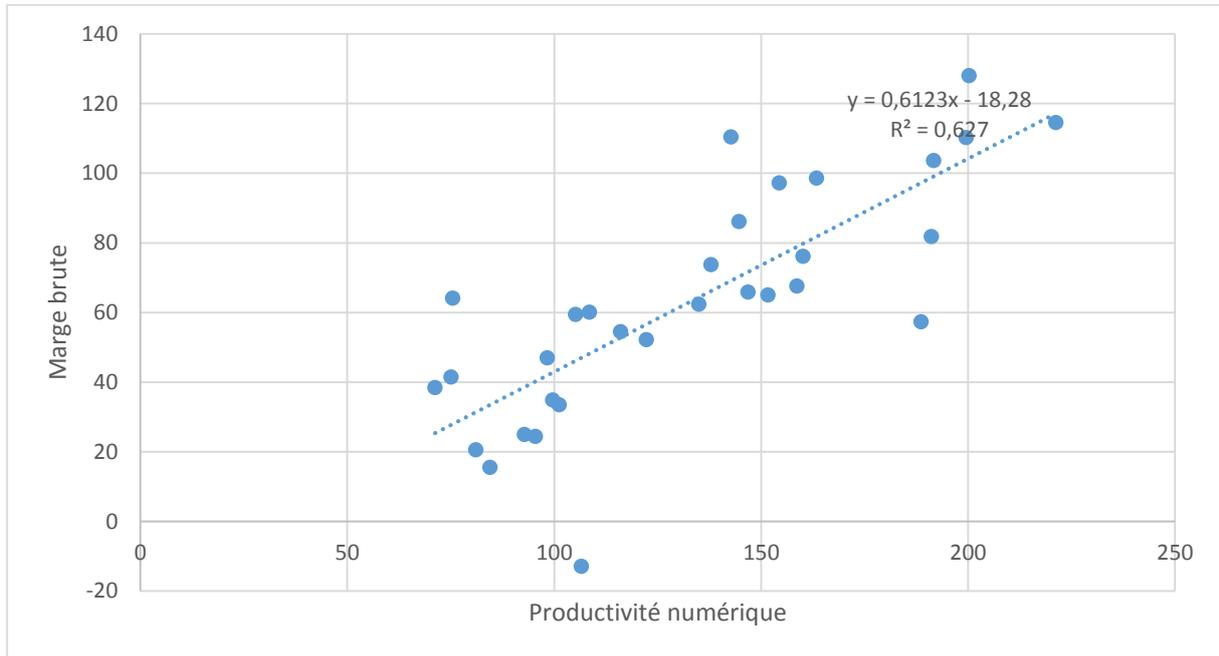


Relation entre prix de l'agneau et marge brute

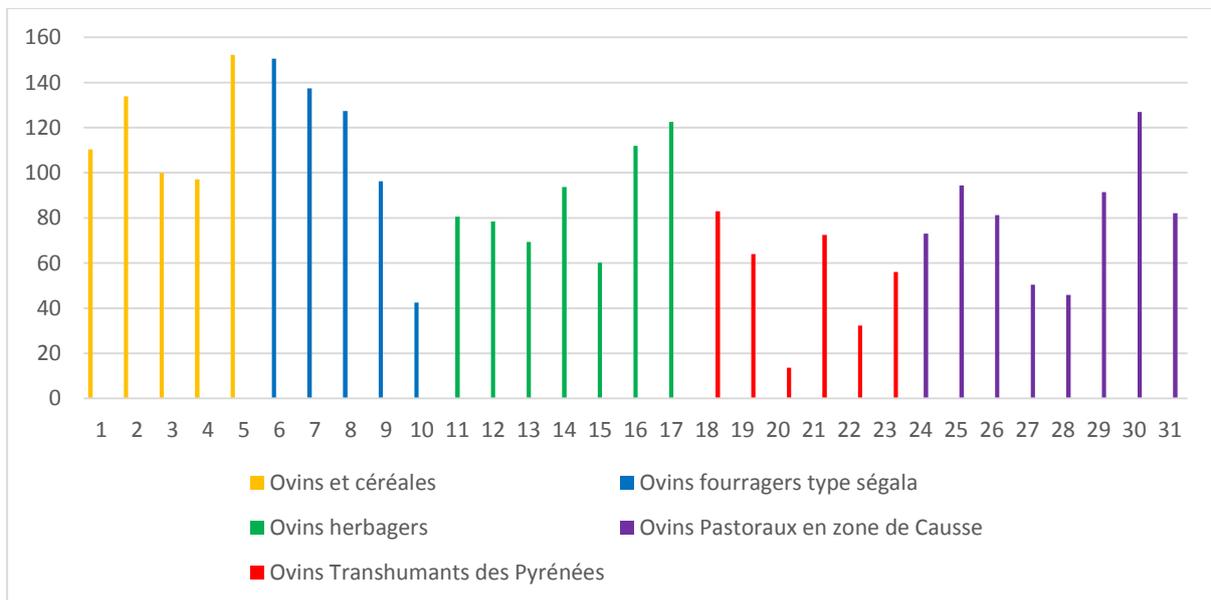
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



Productivité numérique et marge brute hors aide / EMP
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)

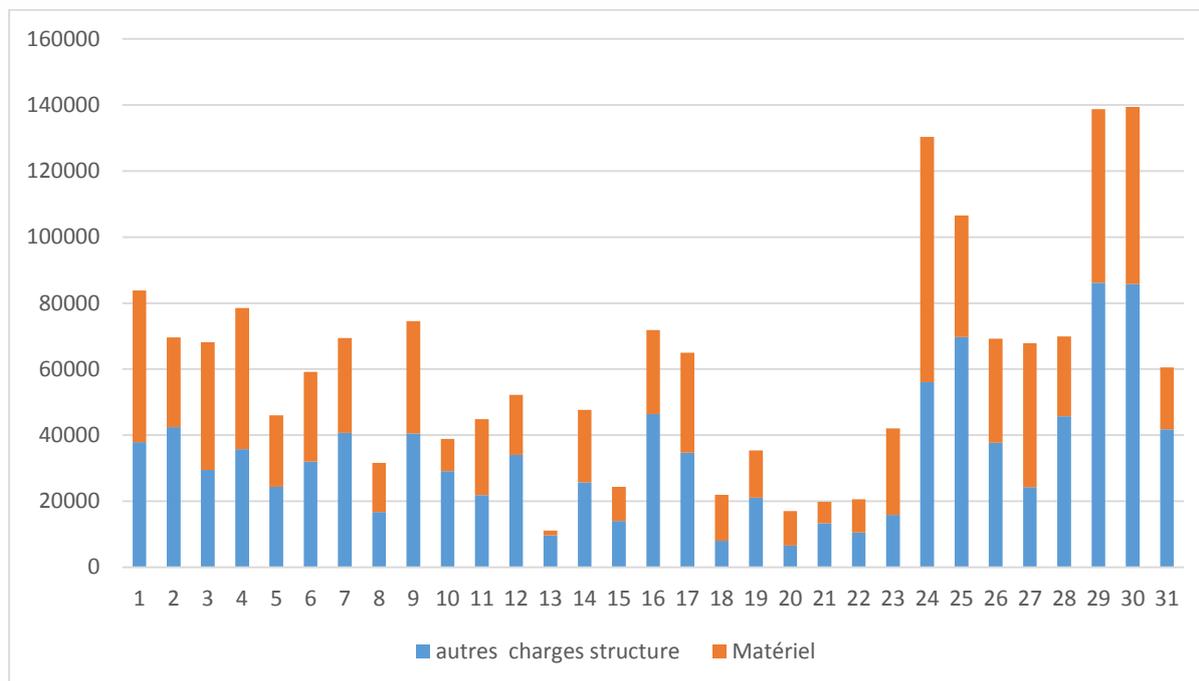


Marge brute (€/EMP)
(Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



La marge brute de production est de 88 € par EMP ; elle est proportionnelle à la productivité numérique des systèmes.

Charges de structure des exploitations (€)
 (Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)

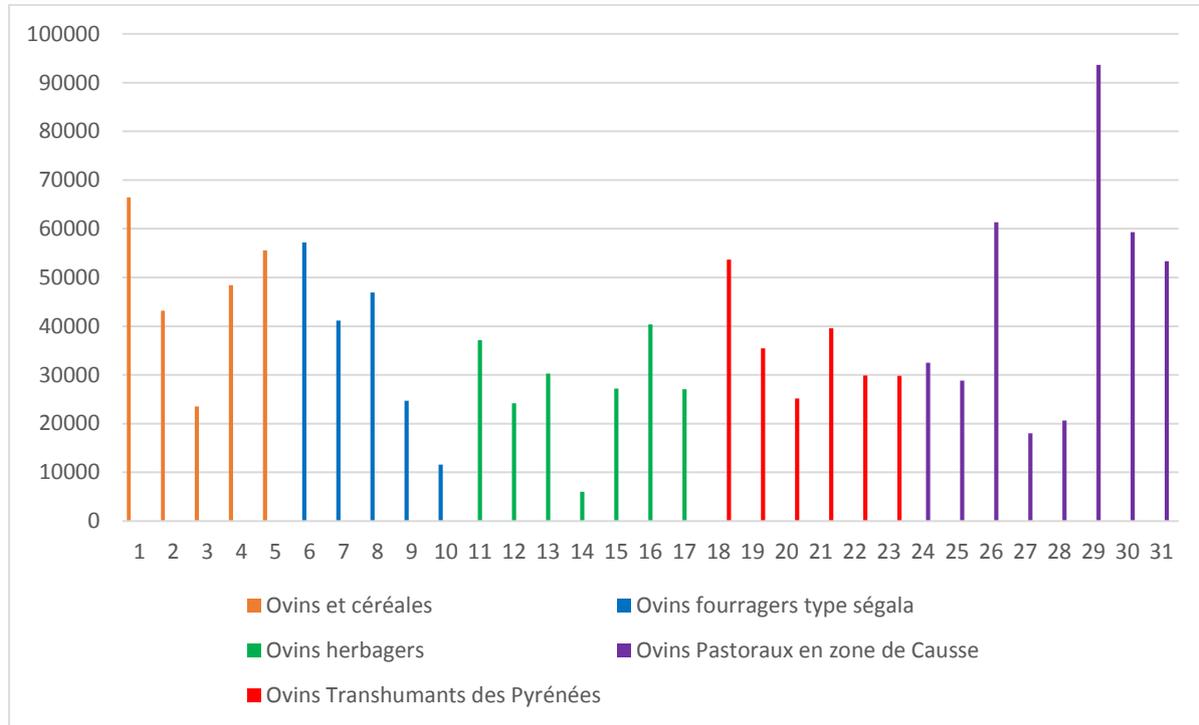


On note une forte hétérogénéité des charges de structure selon les exploitations et les systèmes, liée notamment à la taille des exploitations. La mécanisation représente une part importante de ces charges : 45 % du total en moyenne. Les charges de structure sont logiquement faibles dans les systèmes moins intensifs comme les transhumants.

La moyenne des charges de structure est de 785 € / ha de SAU. L'effet dilution par les hectares ne joue pas pour les systèmes transhumants. Cette moyenne est inférieure à celle d'autres systèmes de production (les systèmes laitiers par exemple). Elle témoigne du faible niveau d'investissements réalisés les années passées en ovins viande. La moyenne des charges de mécanisation est de 358 € / ha avec une forte hétérogénéité.



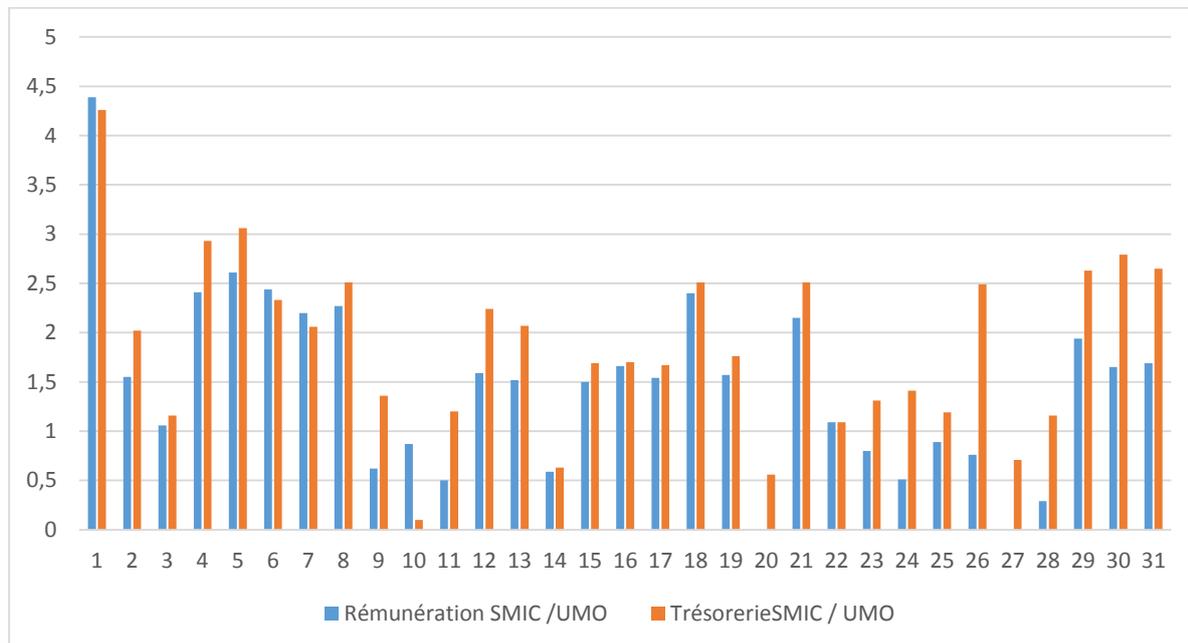
Excédent Brut d'Exploitation (€/UMO)
 (Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



On constate une forte variabilité, très marquée sur les systèmes ovins pastoraux. L'EBE / UMO exploitant varie de 6 041 € à 93 636 € (exploitation à 2 UMO pour 1 000 brebis en régime de croisière, exceptionnellement 1 UMO en 2015). L'EBE moyen / UMO est de 36 600 €, sensiblement équivalent à celui de l'année précédente.



Rémunération et trésorerie (nombre de SMIC/UMO) (Source : Réseaux d'élevage OV Midi-Pyrénées 2015)



La rémunération du travail est très variable, de 0 à 4 SMIC par UMO exploitant, et en moyenne d'1,5 SMIC. L'approche trésorerie basée sur les annuités plutôt que sur les amortissements l'est aussi. Les systèmes transhumants récupèrent une rémunération correcte grâce à un taux d'aide sur le produit plus important, qui vient compenser des conditions géographiques difficiles. En moyenne, les aides représentent 44 % du produit (de 27 à 78 %).

En conclusion, la nouvelle conjoncture ovine (prix des agneaux + PAC) permet d'obtenir des bons niveaux de rémunération notamment dans les systèmes productifs. La technicité reste encore le principal levier d'amélioration du revenu, sans oublier la gestion interne des charges de structure comme la mécanisation.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Décembre 2016 – ISSN : 2424-2841 - Référence Idele : 00 16 301 070 – Réalisation : Florence Benoit
Crédit photos : Chambre d'agriculture 46

Ont contribué à ce dossier :

- Dominique DELMAS – Chambre d'agriculture de l'Aveyron
- Jean-Claude BAUP – Chambre d'agriculture du Gers
- Aurélien BLACHON, Anne REEB – Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- Emma DIELENSEGER – Chambre d'agriculture du Lot
- Pascale MARTIN – Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
- Anne-Julie METIVIER – Maison de l'Élevage du Tarn
- Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

